

## ROLLERS NIGHTS - WAVES

NOM :

Prénom :

Age :

NOM et Prénom du responsable légal (si mineur) :

Email :

- J'autorise le Roller Montigny à me photographier lors des différentes animations et ceci dans le respect de la législation en vigueur sur le droit à l'image. (Site [www.labulle2hockey.fr](http://www.labulle2hockey.fr) et page FB)
- Je souhaite recevoir les informations du club (newsletter env. 1/mois)
- Je reconnais avoir reçu le règlement, y adhérer sans restriction et avoir pris connaissance de la décharge de responsabilité du club concernant le non port de protection.

Date :

Signature :

### VALIDATION DE PRESENCE

DATE	SIGNATURE	PRET MATERIEL				
10 JUIN		casque	M	G	C	roller
24 JUIN		casque	M	G	C	roller
1 JUILLET		casque	M	G	C	roller
8 JUILLET		casque	M	G	C	roller
15 JUILLET		casque	M	G	C	roller
22 JUILLET		casque	M	G	C	roller
29 JUILLET		casque	M	G	C	roller
5 AOUT		casque	M	G	C	roller
12 AOUT		casque	M	G	C	roller
19 AOUT		casque	M	G	C	roller
27 AOUT		casque	M	G	C	roller

Exemplaire club

ROLLER MONTIGNY – 19 rue Pierre de Coubertin – 57950 MONTIGNY LES METZ

[www.labulle2hockey.fr](http://www.labulle2hockey.fr)

### INFORMATION

- ✓ Le prêt de matériel se fait après avoir rempli le formulaire ci-joint et en laissant une pièce d'identité. Le prêt est GRATUIT.
- ✓ Les affaires peuvent être gardées sur le stand mais le club ne sera pas tenu responsable en cas de problème
- ✓ Le patineur s'engage à rester sur la promenade et ne pas se rendre dans les boutiques, aire de jeux, restaurants, parking avec les rollers
- ✓ Le patineur peut-être accompagné sur simple demande (et selon la disponibilité des encadrants bénévoles). Pour permettre à tout le monde de bénéficier de cet accompagnement, il sera limité à 2 tours en cas d'affluence.
- ✓ Pour les mineurs, le prêt de roller implique automatiquement le prêt des protections complètes – casque/coudières/protège-mains/genouillères (obligatoire). Pour les adultes, seul le casque est obligatoire (mais au risque et péril de l'utilisateur s'il ne souhaite pas les protections complètes). Le club dégage toute responsabilité en cas de refus de port de protection.
- ✓ Un mineur est toujours sous la responsabilité des parents, même si celui-ci est accompagné par un bénévole du club. Attention, le club n'est pas une garderie ;), merci de votre compréhension.
- ✓ En cas d'orage, merci de revenir rapidement au stand pour récupérer vos affaires et redonner le matériel prêté.

**Bon été à Tous, et on vous attend au club à la rentrée ! ;)**

Exemplaire à conserver